



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

truffes

Question écrite n° 16732

Texte de la question

M. Hervé Novelli souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les problèmes d'importation de la truffe d'Asie sur le marché national et européen. En effet, l'importation de plus en plus massive de truffes asiatiques, reconnues de moindre qualité, par des pratiques commerciales peu loyales en terme de concurrence a pour conséquence de perturber et de déséquilibrer nos marchés locaux, de discréditer l'image haut de gamme de ce produit auprès des consommateurs. Il souhaiterait connaître les mesures qu'il entend prendre pour limiter l'importation de truffes asiatiques, pour protéger et promouvoir la qualité de la truffe du Périgord « Tuber mélanosporum » et soutenir le développement de la trufficulture dans certaines régions rurales françaises.

Texte de la réponse

La concurrence chinoise dans le domaine de la trufficulture fait actuellement l'objet de la plus grande attention des services de la DGCCRF, qui effectuent annuellement des contrôles sur toutes les truffes commercialisées en France. Ils ont mis en oeuvre cette année un dispositif spécifique visant les importations frauduleuses de truffes chinoises. En liaison avec les services des douanes, une enquête spécifique est en cours pour identifier les réseaux de commercialisation et contrôler les truffes chinoises sur les marchés et chez les divers utilisateurs. Il convient par ailleurs de souligner, dans le prolongement de ce dossier, qu'un accord interprofessionnel sur les normes minimales de commercialisation de la truffe est en cours de préparation avec les services du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Il permettra une transparence accrue du marché, une meilleure information et donc une fidélisation plus grande du consommateur.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Novelli](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16732

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2823

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5574